



## Académie des sciences d'outre-mer

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Mirages de la carte : l'invention de l'Algérie coloniale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle / Hélène Blais***  
**éd. Fayard, 2014**  
**cote : 59.749**

L'Algérie a constitué un terrain privilégié dans l'historiographie de l'empire colonial français. Pourtant, les historiens se sont peu intéressés à la dimension spatiale de la colonisation alors que la cartographie du territoire est apparue comme une nécessité dès le débarquement de 1830.

Portée par l'armée, l'entreprise vise d'abord à soutenir la guerre, mais très rapidement elle prend une tournure colonisatrice. La reconnaissance du territoire doit préparer son agencement et son appropriation. Par la carte, les tenants de la colonisation entendent délimiter les espaces de souveraineté et organiser les populations, de façon à modeler à leur image la société colonisée.

L'Algérie coloniale est une construction progressive que l'auteur analyse avec rigueur et pertinence dans son épaisseur historique. En traçant des cartes, qui sont refaites à mesure que l'espace de souveraineté est réaménagé, les topographes ont assigné une identité à un territoire qui ne recevra qu'en 1845 le nom d'Algérie.

Le premier siècle de la colonisation est un moment essentiel dans la constitution du territoire colonial, par la définition de ses frontières et de sa configuration géographique. Pour y parvenir, dans un contexte de méconnaissance du territoire, les premiers acteurs coloniaux s'appuient sur les écrits de l'Antiquité, les traités des géographes arabes et les récits de quelques voyageurs.

Au temps des livres succède le temps de l'expérience sur le terrain. En voulant faire de la carte un prolongement de la carte de France, les cartographes se heurtent à une grille de lecture trop euro-péo-centrée et à une inadéquation des normes. L'enquête géodésique manque de repères fiables qui doivent servir plusieurs fois. Les officiers en trouvent dans les ruines romaines et les « marabouts » blancs (qui sont une « providence de la géodésie »!).

Ils ont naturellement recours au savoir local et au renseignement indigène dont il faut savoir faire bon usage, car il n'est pas toujours approprié. L'information peut être dénaturée par des incompréhensions linguistiques. Un des moyens de résistance des habitants est de mettre en avant la méconnaissance des lieux. Pour les frontières, les lieux peuvent être



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

nommés différemment de part et d'autre de la ligne à tracer. Les cartographes ont des difficultés à appréhender ce que l'on nomme alors les « tribus » et leur rapport au territoire qui reste insaisissable. Les déplacements des populations troublent le tableau. L'état de conquête dure et oblige les Français à rester dans le provisoire.

La colonie se structure autour des villes et des zones de colonisation. L'ancrage territorial est essentiellement littoral et méditerranéen. Par une distinction entre commandement militaire et régime civil, la souveraineté se répartit en deux espaces qui sont définis non par la situation géographique, mais par l'absence de population européenne. Le passage de la conquête à la colonisation est entériné par la création de trois départements. Par cette division tripartite, la II<sup>e</sup> République cherche à normaliser un territoire inorganisé. La départementalisation du territoire fait par contrecoup ressortir les discontinuités dans la colonie et les incertitudes dans ses contours. En différenciant nomades du Sud et sédentaires au Nord, il devient difficile d'enserrer le territoire dans une grille normée. Les zones frontières sont marquées par des réajustements permanents vers le Sud et en direction de la Tunisie et du Maroc voisins. La construction du territoire colonial doit prendre en compte des facteurs locaux pour adapter le concept métropolitain de frontière aux réalités du terrain.

Du point de vue social, on met en avant la diversité des populations. Du point de vue stratégique, la représentation d'un espace hétérogène légitime l'imposition d'une domination extérieure.

Les mouvements de résistance mettent périodiquement en question la souveraineté coloniale, au moins jusqu'en 1871 (révolte des Mokrani).

Les cartes sont refaites à mesure que l'espace de souveraineté s'étend, se différencie et se redessine. Dans le désert, la frontière-ligne semble inadaptée aux usages car elle est difficile à faire respecter par des populations habituées à circuler. Par pragmatisme les frontières ne sont pas considérées de la même façon sur toute leur longueur et le mode de vie nomade impose un régime de tolérance.

Dans l'entre-deux-guerres, le règlement de la question saharienne marque l'achèvement de cette invention coloniale. L'intégration de l'espace saharien est liée à l'avancée militaire méridionale de la colonie. En faisant valoir des relations commerciales entre le Tell et le Sahara, la colonie algérienne s'agrandit d'une large frange désertique. A mesure de la progression de la conquête, les territoires sahariens sont réorganisés pour finalement recevoir en 1901 la dénomination de « Territoires du Sud ». Entre les deux espaces du Nord et du Sud, les limites administratives restent mouvantes et approximatives. L'inadéquation des normes cartographiques à la représentation du désert entrave la détermination d'une frontière. Le désert apparaît comme un chaînon manquant dans la construction de l'empire colonial français. Dans les années trente, les Territoires du Sud forment encore une entité distincte de l'Algérie et sont considérés comme une terre de transition entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire.

Pour forger l'espace de l'Algérie colonisée, les colonisateurs ont agglutiné des territoires qu'ils ont eux-mêmes définis pour mieux affirmer leur souveraineté. Le résultat ne



## *Académie des sciences d'outre-mer*

correspond pas à la figure uniforme qu'ils voulaient lui attribuer. Les différenciations territoriales qui s'inscrivent dans une longue histoire entre régime militaire et régime civil expliquent les rectifications du gouvernement colonial et révèlent en creux les failles d'un système politique importé. La logique coloniale voulait imposer une image uniforme pour construire un prolongement de la métropole. Les cartes produites par l'armée entre 1830 et 1930 ont contribué à façonner en Algérie un territoire colonial qui est en définitive plus un assemblage de morceaux qu'une entité politique homogène. Elles mettent en évidence l'impossibilité de faire de l'Algérie un simple prolongement de la France. Le désordre apparaît derrière un espace découpé en fonction des objectifs des colonisateurs. Néanmoins, les logiques spatiales propres au moment colonial ont figé des représentations territoriales durables. Elles ont développé une cohérence qui s'évalue aujourd'hui à la pérennité des frontières.

Produit de recherches approfondies qui se mesurent aux centaines de notes d'accompagnement et à son cahier de cartes, l'ouvrage témoigne sur le fait colonial d'une approche originale et novatrice qui mérite d'être saluée. En spécialiste des études géographiques en situation coloniale, Hélène Blais -qui enseigne à l'université Paris-Ouest Nanterre- en appliquant sa réflexion au cas algérien démontre comment la carte, faite d'ajustements successifs, apparaît comme un facteur privilégié pour comprendre l'histoire d'un territoire colonial. Elle renouvelle le regard sur les moyens mis en œuvre par une société pour affirmer sa présence sur un espace conquis.

**Henri Marchal**